

INFO FAVIA 2019

NO 3

Situation financière de Favia

Après une année 2018 exceptionnellement difficile pour les investisseurs, 2019 présente à ce jour des rentabilités d'une ampleur inattendue, permettant aux caisses de pension de consolider leur situation financière. La performance de Favia sur les 9 premiers mois de cette année dépasse +11% et son degré de couverture à fin 2019 devrait en principe sensiblement s'améliorer par rapport à celui de fin 2018, accroissant encore son niveau de sécurité.

Rabais de 40% renouvelé à nouveau en 2020

Dans sa séance du 17 octobre 2019, le Conseil de fondation a décidé de **renouveler pour l'année 2020 le rabais de 40%** appliqué depuis déjà cinq ans sur la cotisation réglementaire pour la couverture des risques et des frais. Cette cotisation (article 49 du règlement) d'un taux global (assuré + employeur) de 3.5% reste donc réduite à 2.1% (assuré + employeur).

Exemples

	Plan « LPP »	Autres plans
Revenu annoncé	CHF 50'000	CHF 50'000
Salaire assuré	CHF 25'115	CHF 50'000
Cotisation risque mensuelle employé sans rabais	1.75%, soit CHF 36.65	1.75%, soit CHF 72.90
Cotisation risque mensuelle employé avec rabais 40%	1.05%, soit CHF 22.00	1.05%, soit CHF 43.75
Cotisation risque mensuelle employeur sans rabais	1.75%, soit CHF 36.65	1.75%, soit CHF 72.90
Cotisation risque mensuelle employeur avec rabais 40%	1.05%, soit CHF 22.00	1.05%, soit CHF 43.75
Rabais total annuel employé	CHF 175.80	CHF 349.80
Rabais annuel total	CHF 351.60	CHF 699.60

Rachats 2019

Vous souhaitez améliorer vos prestations de prévoyance tout en bénéficiant d'économies fiscales appréciables ? Favia peut vous en donner la possibilité.

Pour cela, vous devez prendre contact avec le gérant de Favia, Swiss Life Pension Services SA (nouveau nom de Actuaires & Associés SA) et ce au plus tard le 6 décembre 2019 afin que puisse être déterminée la faisabilité du rachat envisagé. Votre versement devra intervenir au plus tard le 20 décembre 2019 sur le compte bancaire de Favia que vous communiquera Swiss Life Pension Services SA. Ne tardez donc pas et prenez contact dès à présent pour toute question relative à un rachat (coordonnées en bas de page).

Nouveau site internet

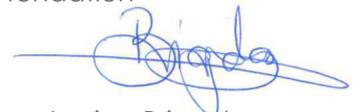
Nous avons le plaisir de vous informer que le site internet de Favia a été entièrement revu et rendu plus interactif avec de nombreuses informations utiles, notamment avec de nouvelles présentations des plans à disposition et des explications pratiques pour vos rachats et l'amélioration de votre couverture de prévoyance. Découvrez-le à l'adresse habituelle : www.favia.ch.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette communication, nous vous présentons nos salutations distinguées.

Le Conseil de fondation



Me Pietro Sansonetti



Jessica Brignolo

Octobre 2019

e-mail : favia@actuaireassocies.ch ou favia@slps.ch

Internet : www.favia.ch